

lité puisque nous n'étions pas nés. C'est seulement par le sacrifice de la Messe que ses fruits nous sont appliqués. Au Calvaire, la Rédemption a été opérée d'une manière générale ; à l'autel, elle s'actualise et se particularise pour chacun de nous. D'où cette parole remarquable du P. de Condren : " Le sacrifice de la Croix est le sacrifice de rédemption et de mérite, car, méritant tout, il n'applique (presque) rien, et le sacrifice de la Messe est le Sacrifice d'application et de sanctification, car il donne et applique tout et ne mérite rien," puisque tout a été mérité et que ces mérites du Calvaire sont infinis.

Combien alors la Messe est précieuse pour nous !

Conclusion. — Ayons donc pour la Sainte Messe la plus *profonde estime*. Croyons qu'elle est *l'action religieuse* par excellence, comme l'enseigne le Concile de Trente. Faisons tous nos efforts pour y assister le plus souvent possible. Un missionnaire vit un jour en Océanie une tribu sauvage traverser à la nage un espace d'environ six lieues, malgré tous les dangers d'une telle entreprise, et cela pour avoir l'avantage d'assister une fois au Saint Sacrifice. Quelle condamnation de notre tiédeur et de notre lâcheté !

Estimons-la plus qu'*aucun autre exercice religieux*, offices, cha-pelets, prières. Le vénéré P. Eymard dit à ce sujet : " Pour comprendre la valeur de la Sainte Messe, il faut se rappeler que cet acte auguste a en lui-même une valeur plus grande que toutes les bonnes œuvres, que toutes les vertus, que tous les mérites de tous les saints réunis ensemble, y compris l'auguste Vierge Marie, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin ; parce qu'une Messe, c'est le sacrifice d'un Homme-Dieu, mourant en tant qu'homme, mais élevant sa mort à la dignité d'action divine et lui donnant ainsi un mérite infini." (V. *Divine Eucharistie*, 2ème série, page 38.)

L'ARCHICONFRÉRIE

de l'Agrégation du Très Saint Sacrement.



De tous côtés on nous demande des renseignements sur cette Œuvre que le Saint-Père a daigné bénir de nouveau en l'élevant, par un privilège insigne, au rang d'Archiconfrérie, (Bref du 8 Mai 1867) et en l'enrichissant de nouvelles et précieuses indulgences. Tout fait prévoir que cette Œuvre, si chère à tant de titres au Cœur de Jésus, dont elle cherche à apaiser la soif sacrée d'être honoré au Très Saint Sacrement, se répandra avec rapidité dans toutes nos paroisses du Canada et y portera des fruits salutaires.

Nos Associés embrasseront certainement ce moyen d'apos-